

Comment le sous-préfet tisse ses liens avec l'économie locale

Il faut chaud, mais Claude Valadier est sur le terrain. En toute simplicité, mais en mission quand même sur son arrondissement. À la rencontre de l'ensemble des acteurs, ceux du monde économique en particulier. Ce jour-là, le sous-préfet de Corte a choisi Les Charpentiers de la Corse, une entreprise familiale implantée sur la commune de Piedigrisgiu. Dans l'univers du bois de construction, il observe, remarque, interroge, touche du doigt la matière première qui doit donner un produit de qualité.

Le haut fonctionnaire fait plus ample connaissance avec Sébastien, Maud et Ludovic Bruneau. Ceux qui constituent la fratrie aujourd'hui à la tête d'une entreprise familiale créée en 1972. Aujourd'hui, en bordure de la RN 193, entre Francardo et Ponte-Leccia, « Les Charpentiers de la Corse » entretient une réputation de bâtisseur misant plus que jamais sur l'avenir de la filière bois. « Dans les années soixante, c'était la deuxième force économique en Corse », rappelle Sébastien. « Certains pays sont en avance dans ce domaine, le Canada, les États-Unis », fait remarquer le sous-préfet. La visite n'empêche pas la discussion à bâtons rompus. Le regard sur les postes de travail, la transformation du bois et le che-



Lors de sa visite des « Charpentiers de la Corse », le sous-préfet de Corte a même testé les outils. (Photo Jeannot Filippi)

minement du produit s'accompagne inévitablement de l'analyse d'un contexte économique, parfois au-delà du seul cadre insulaire.

La mission de la sous-préfecture de demain

Les questions de Claude Valadier fusent. Quel bureau d'étude ? Comment se fait le contrôle de qualité ? Comment gérer et faire valoir la

traçabilité d'un produit ? Quelle demande ? Le sous-préfet veut tout savoir, jusqu'à l'isolation offerte par le type de construction... Il n'est pas là par hasard. Après des entreprises, le représentant de l'État ne se contente pas de la simple visite de courtoisie.

« Nous préparons tout simplement la sous-préfecture de demain. Celle qui ne sera plus un service guichet, mais une administration en phase avec

une mission d'ingénierie territoriale, au service de l'économie et de l'emploi ». La mutation d'un service public de proximité est en marche. « Cette sous-préfecture-là, je l'imagine opérationnelle dans un délai de deux à trois ans. Il incombera sûrement à mon successeur de faire vivre cette nouvelle mission, mais il faut la préparer dès maintenant ». Des perspectives qui laissent entrevoir un soutien accru auprès des acteurs économi-

ques. « Sur le terrain, nous allons travailler pour une revue de projets. L'idée c'est de savoir quelles activités sont dans les clous, où sont les freins si tel est le cas. Progressivement, les personnels de la sous-préfecture vont s'atteler à ces nouvelles tâches ». Gageons que l'économie de l'arrondissement pourra bénéficier de cette remise en question.

NOËL KRUSLIN
nkruslin@corsematin.com